

**TERMES DE REFERENCE EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR L'APPUI
TECHNIQUE MEAL DU PROGRAMME CONFLUENCES II (CPP II)**

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le programme Confluences, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par Action contre la Faim (ACF), vise à réduire durablement la sous-nutrition aiguë et chronique dans six pays d'Afrique en mobilisant une approche intégrée qui articule santé, nutrition, WASH, moyens d'existence, gouvernance locale et plaidoyer.

La seconde phase du programme, Confluences II (2022–2026), poursuit cette dynamique à travers un renforcement du travail sur les déterminants nutritionnels, le soutien aux systèmes de santé locaux et communautaires, l'implication des communautés et des autorités locales, l'autonomisation des femmes et des jeunes, ainsi que la production et la capitalisation de connaissances destinées à nourrir et influencer les politiques publiques.

À ce stade de mise en œuvre, le programme amorce progressivement sa phase de clôture. Cette période est particulièrement stratégique, car elle s'accompagne d'enjeux majeurs en matière de consolidation des données, de documentation des résultats, d'harmonisation des approches entre les pays et de capitalisation des enseignements. La qualité, la cohérence et l'exhaustivité des données deviennent déterminantes pour répondre aux obligations contractuelles, valoriser les acquis auprès du bailleur, préparer les rapports finaux et assurer la pérennité des bonnes pratiques développées au cours du programme.

Dans ce contexte, ACF a recruté un prestataire externe pour une période de trois mois (janvier à mars 2026) afin d'apporter un appui technique ciblé à la gestion des données du programme Confluences II. Au terme de la première phase de prestation, des avancées significatives ont été réalisées en matière de structuration des outils, d'amélioration de la qualité des données et de coordination MEAL entre les pays.

Toutefois, au regard des exigences liées à la finalisation du programme, notamment : a consolidation finale des données multi-pays, la production des livrables analytiques finaux (rapports, capitalisation), l'appui à l'évaluation finale, et la valorisation des résultats auprès du bailleur, il apparaît nécessaire de prolonger l'appui technique pour une période additionnelle de trois mois (avril – juin 2026). Cette extension vise à sécuriser la qualité des produits finaux, à renforcer l'analyse stratégique des données et à accompagner la finalisation complète du processus de clôture du programme.

2. OBJECTIF GENERAL DE LA PRESTATION

L'objectif de cette extension est de finaliser et de valoriser les données du programme Confluences II, en appuyant la consolidation finale des données multi-pays, le suivi de la performance globale du programme, la valorisation des produits de capitalisation ainsi que l'appui à la conduite de l'évaluation finale.

De manière plus opérationnelle, la prestation devra permettre :

- Assurer la coordination et l'harmonisation des processus MEAL entre les équipes pays et l'équipe régionale, en mettant un accent particulier sur le suivi terrain des activités de clôture et la consolidation finale des données multi-pays ;
- Assurer la consolidation finale, la validation et la documentation des données multi-pays du programme, en garantissant leur qualité, leur cohérence et leur traçabilité selon les exigences de l'AFD;
- Assurer la mise à jour et l'exploitation du tableau de bord analytique afin de soutenir le suivi de la performance globale du programme et d'éclairer la prise de décision en phase de clôture ;
- Contribuer à la capitalisation des bonnes pratiques et des leçons apprises en mettant en place un catalogue de capitalisation du programme via la compilation de toutes les fiches de capitalisation produites sur le projet ;
- Appuyer le/la consultant(e) externe en charge de l'évaluation finale, notamment à travers la mise à disposition, la structuration et la clarification des données existantes, ainsi que la facilitation de la triangulation des informations.

4. PORTEE ET DESCRIPTION DETAILLEE DES TACHES

4.1. Coordination et harmonisation MEAL du programme

Le prestataire sera chargé d'assurer une coordination étroite entre les équipes MEAL des pays et l'équipe régionale, en veillant à la cohérence des méthodes et des outils utilisés. Cela impliquera l'animation régulière de sessions techniques de suivi, l'appui à la résolution des difficultés rencontrées dans les pays, ainsi que la consolidation continue des données dans un format harmonisé. Une attention particulière sera portée aux exigences spécifiques de la phase de clôture, notamment la fiabilité, la complétude et la traçabilité des données finales. Le prestataire veillera également à documenter les ajustements méthodologiques opérés et à assurer un suivi rapproché des activités de clôture dans les pays.

4.2. Consolidation, validation et documentation de la base de données finale multi-pays pour le reporting bailleurs

Le prestataire finalisera la consolidation de la base de données multi-pays en assurant l'intégration harmonisée des données pays, leur nettoyage, leur cohérence et l'analyse des écarts par rapport aux cibles, avec documentation des justifications associées. Il garantira la traçabilité des données à travers la formalisation des règles de gestion, des définitions d'indicateurs et des processus de validation, ainsi que la production d'une documentation technique (dictionnaire, note méthodologique, limites).

Il veillera également à l'alignement complet de la base, des tableaux de bord et des analyses avec les exigences de reporting de l'AFD, en lien avec le cadre logique, les indicateurs contractuels et les formats attendus, incluant les valeurs finales, l'analyse des écarts et leur justification.

4.3. Suivi et appui à la mise à jour du tableau de bord analytique

Le prestataire assurera un appui régulier à la mise à jour mensuelle du tableau de bord analytique du programme, en collaboration étroite avec les équipes MEAL pays. Il veillera à la qualité, à la cohérence et à la complétude des données intégrées, ainsi qu'au respect des définitions et des règles de gestion harmonisées. Cette activité inclura la vérification des données reportées, l'identification des écarts ou anomalies, et la formulation de recommandations correctives. Le prestataire contribuera également à l'exploitation analytique du tableau de bord, en produisant des synthèses permettant de suivre la performance globale du programme et d'orienter la prise de décision en phase de clôture.

4.4. Production du catalogue de capitalisation du programme

Le prestataire sera responsable de la production d'un catalogue de capitalisation structuré, basé sur la compilation et l'analyse de l'ensemble des fiches de capitalisation produites dans le cadre du programme. Ce travail impliquera la collecte, la revue critique et l'harmonisation des contenus existants, ainsi que leur organisation par thématique, secteur ou type d'intervention. Le catalogue devra mettre en évidence les bonnes pratiques, les innovations, les résultats significatifs ainsi que les principales leçons apprises. Une attention particulière sera accordée à la qualité rédactionnelle, à la cohérence des messages et à l'utilisabilité du document en tant qu'outil de valorisation et de diffusion auprès des parties prenantes.

4.5. Appui à l'évaluation finale externe

Le prestataire appuiera la préparation de l'évaluation finale en assurant la mise à disposition, la structuration et la documentation des bases de données nécessaires. Il veillera à la qualité, à la complétude et à la cohérence des données transmises au consultant externe, ainsi qu'à leur bonne compréhension à travers des notes explicatives et méthodologiques. Le prestataire assurera également un rôle de facilitation entre le consultant externe et les équipes MEAL pays, notamment en appuyant la coordination opérationnelle de la collecte de données, le suivi du déroulement de l'évaluation sur le terrain et la clarification des informations. Il contribuera enfin à la triangulation des données en appui au processus analytique de l'évaluation.

5. LIVRABLES ATTENDUS

La prestation donnera lieu à quatre livrables principaux :

1. **Un rapport consolidé de coordination MEAL**, incluant les comptes rendus des sessions techniques, un état d'avancement harmonisé de la remontée des données par pays, les principaux défis rencontrés ainsi que les actions correctives mises en œuvre.
2. **Un tableau de bord analytique mis à jour et validé**, accompagné de notes de synthèse mettant en évidence les performances, les tendances clés, les écarts observés et les recommandations pour la prise de décision.

3. **Une base de données finale multi-pays consolidée, validée et entièrement documentée, directement exploitable pour le reporting final au bailleur (AFD)**, intégrant les valeurs finales des indicateurs, l'analyse des écarts par rapport aux cibles ainsi que leurs justifications, et accompagnée d'une documentation méthodologique détaillant les processus de validation, les contrôles de qualité réalisés et les limites des données, afin de garantir la conformité, la cohérence et la traçabilité des informations rapportées.
4. **Un catalogue de capitalisation structuré**, regroupant l'ensemble des fiches produites, organisé par thématique et mettant en évidence les bonnes pratiques, les innovations, les résultats significatifs et les leçons apprises du programme.
5. **Un dossier consolidé d'appui à l'évaluation finale**, comprenant les bases de données structurées et documentées, une note méthodologique explicative ainsi que les éléments de coordination et de facilitation du processus d'évaluation.

À la fin du premier et du deuxième mois, le prestataire devra préparer un rapport d'avancement détaillant l'état de progression de chaque livrable, afin de permettre le déblocage des paiements correspondants (trois tranches – une par mois).

À la fin du troisième mois, le prestataire devra soumettre l'ensemble des livrables en une seule fois et organiser une réunion avec l'équipe pour présenter les résultats, partager les éléments nécessaires à la suite du processus et pour la clôture du programme.

Dans cette optique, il est souhaitable de préparer un tableau récapitulatif présentant les prochaines étapes, les tâches à réaliser et les personnes responsables, afin de faciliter la finalisation du rapport destiné au bailleur.

6. DUREE ET CALENDRIER

La prestation s'étendra sur une durée totale de trois mois, du **27 avril au 28 juillet 2026**. Ce calendrier a été défini pour répondre aux besoins immédiats du programme en phase de clôture, notamment la consolidation des données, l'harmonisation des outils, la préparation du tableau de bord final et l'accompagnement des équipes MEAL dans la finalisation des rapports et des analyses. La courte durée du contrat implique une mobilisation intensive et méthodiquement planifiée, afin de garantir la production de l'ensemble des livrables attendus dans les délais impartis.

7. MODALITES DE SUPERVISION

La prestation sera conduite sous la **supervision conjointe** du **Conseiller régional MEAL** et du **Coordinateur régional du programme Confluences II (CPP II)**. Cette double supervision garantira à la fois l'alignement méthodologique avec les exigences MEAL régionales et la cohérence stratégique avec les priorités opérationnelles du programme.

Le Conseiller régional MEAL assurera particulièrement l'orientation technique en matière de gestion des données, de qualité méthodologique, d'harmonisation des outils et de conformité avec les standards institutionnels. Le Coordinateur régional du programme CPP II veillera, quant à lui, à l'intégration des travaux du prestataire dans la dynamique globale du programme, à la pertinence des analyses vis-à-vis des besoins opérationnels et aux exigences de la phase de clôture.

Des points de suivi réguliers seront organisés afin de valider l'avancement de la mission, d'orienter les priorités, de traiter les difficultés éventuelles et de garantir la production des livrables dans les délais impartis.

8. PROFIL RECHERCHE

Formation :

- Master ou équivalent en statistique, sciences sociales, suivi-évaluation (MEAL), gestion de projet ou domaine pertinent ;
- Formation complémentaire en gestion ou analyse de données souhaitée.

Expérience professionnelle :

- Minimum 5 ans d'expérience en MEAL dans des programmes humanitaires ou de développement, idéalement multi-pays ;
- Expérience confirmée en gestion et consolidation de bases de données, en lien avec des exigences de reporting bailleurs ;
- Expérience en production de tableaux de bord, analyses et produits de capitalisation ;
- Expérience en coordination MEAL et appui aux équipes pays ;
- Une expérience en appui à des évaluations finales constitue un atout.

Compétences techniques :

- Excellente maîtrise d'Excel (ou équivalent) pour la gestion et l'analyse de données ;
- Capacité à structurer des bases de données fiables et conformes aux exigences bailleurs (AFD) ;
- Maîtrise des outils de visualisation (Power BI, Tableau ou équivalent) ;
- Solides capacités d'analyse et de production de livrables (rapports, notes, capitalisation).

Compétences comportementales :

- Capacité à travailler en coordination avec des équipes multi-pays ;
- Rigueur, organisation et respect des délais ;
- Esprit analytique, autonomie et orientation résultats ;
- Bonnes capacités de rédaction et de synthèse.

Langues :

- Excellente maîtrise du français ;
- Bonne maîtrise de l'anglais professionnel.

Atouts :

- Expérience avec les exigences de l'AFD ;
- Connaissance des contextes d'Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Expérience en clôture de programme et capitalisation.

9. COMMENT POSTULER :

Le dossier sera à envoyer par mail aux adresses suivantes :

irodrigues@wa.acfspain.org ; imbodj@wa.acfspain.org; mkolade@wa.acfspain.org ;

La date de clôture de réception des offres est le 21 avril 2026 à 17 h00 (GMT).

10. ÉGALITE, DIVERSITE ET INCLUSION

Action contre la Faim s'engage activement en faveur de l'égalité des chances, de la diversité et de l'inclusion. À ce titre, les candidatures de femmes, de personnes en situation de handicap et de toute personne issue de groupes sous-représentés sont vivement encouragées.

La sélection des consultant(e)s se fera exclusivement sur la base des compétences, de l'expérience et de la qualité des propositions techniques et financières, dans le respect des principes de non-discrimination, d'équité et de transparence.